

**Le Dimanche**  
de  
**Roubaix-Tourcoing**  
Hebdomadaire  
— illustré —  
Six pages d'actualité  
de actualité  
— et deux illustrations —  
— intéressantes —  
20 cent. à tous nos vendeurs  
et dépositaires.

# Journal de Roubaix

DIKELTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....		REDACTION.....		ANNONCES.....	
Word et littorales.....	3 mois 22 00; 6 mois 40 00; 1 an 78 00	ROUBAIX.....	65 à 71, Grande-Rue Tél 237.52 - 237.54	ROUBAIX.....	65 à 71, Grande-Rue Tél 237.52 - 237.54
Autres départements.....	— 25 00; — 48 00; — 80 00	TOURCOING.....	22, rue Carot Tél 37	LILLE.....	3, rue Faidherbe Tél 339.51
Belgique.....	— 35 00; — 48 00; — 80 00	LILLE.....	3, rue Faidherbe Tél 339.51	PARIS.....	13 boulevard des Italiens Tél 2140.00 - 2140.02
Union Postale Tarif A.....	— 35 00; — 48 00; — 80 00	MOUSCRON.....	105 rue de la Station Tél 5.44		
Tarif B.....	— 30 00; — 48 00; — 80 00				

**ASTHME**  
SPECIALITE  
RENOMMEE  
Laboratoire pharmaceutique  
de la  
**PHARM. DU TRICHO**  
ROUBAIX  
Docteur VERHAEGHE  
Remède unique pour les  
Mauvaises toues

## DANS LA SARRE, DEUX JOURS AVANT LE PLÉBISCITE

### L'animation grandit à Sarrebrück où la pression hitlérienne s'accroît, tandis que les trains amènent les électeurs par milliers

— DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL —



Une bagarre entre les nazis et les partisans du « statu quo » a éclaté jeudi matin, dans les rues de Sarrebrück. Voici les nazis déchirant les tracts antihitlériens que les partisans du « statu quo » distribuèrent dans les rues de Sarrebrück.

Sarrebrück, 11 janvier, 13 h. 45. (par télexgramme.)  
Un événement mémorable va s'accomplir après-demain dans la ville où nous sommes arrivés hier soir et sur laquelle, on peut le dire, une grande partie du monde a les yeux fixés en ce moment.  
Le territoire de la Sarre, ressortissant à l'ancien empire d'Allemagne jusqu'au traité de Versailles, placé depuis lors sous le gouvernement de la Société des Nations — pour que la France puisse exploiter librement les mines de cette contrée qui lui ont été remises en compensation de la destruction de nos mines du Nord et du Pas-de-Calais — verra son sort fixé dimanche par le vote des Sarrois.

La Sarre fera-t-elle retour au Reich allemand ?  
La Sarre restera-t-elle dans le « statu quo », c'est-à-dire dans l'état actuel ?  
La Sarre deviendra-t-elle française ?  
Je transcris cette dernière question parce qu'elle est, comme on le sait, au nombre de celles qui sont officiellement posées aux votants. Mais il faut admettre qu'elle obtiendra peu de voix. On n'a, d'ailleurs, rien fait chez nous pour qu'il en soit autrement et ce n'est plus aujourd'hui que les droits historiques de la France peuvent être revendiqués. Car il est certaines parties du territoire, correspondant à peu près à la rive gauche de la Sarre, notamment Sarrelouis, ville créée par Louis XIV, qui ont été françaises et où l'influence française est, aujourd'hui encore, peut-être dominante.  
Or, il faut se le rappeler, ce n'est pas le vote des Sarrois qui va directement par le fait même créer la solution à la majorité, mais l'interprétation que fera de ce vote la Société des Nations. Celle-ci peut très bien, d'après les indications du plébiscite, partager le territoire.  
Mais que pense-t-on des résultats du plébiscite ? Jusqu'à l'avènement d'Hitler, la réponse paraissait claire. Il y avait une forte majorité pour le retour à l'Allemagne. Mais depuis le règne du Führer, surtout depuis les massacres du

quo, depuis quelques semaines, le Führer-Chancelier fait les yeux doux et patte de velours.  
Voilà en gros la situation. Nos lecteurs la connaissent certes par les articles documentés que nous avons publiés il y a quelques semaines. Mais il convenait d'en faire ce résumé avant de dire ce que nous aurons vu ici. Car le « Journal de Roubaix » a voulu être présent à Sarrebrück au moment du plébiscite. Et nous allons maintenant nous borner à notre rôle d'observateur.

### Le visage de Sarrebrück

Voulez-vous avoir une idée de Sarrebrück ? Figurez-vous un compromis de Lille, Roubaix et Tourcoing avec une population d'environ deux cent mille habitants. Quelques grandes rues larges, notamment la Bahnhofstrasse (la rue de la Gare), qui est la rue nationale des Sarrebrückois. Peu de monuments intéressants. Ce qui frappe surtout le voyageur qui y débarque pour la première fois, c'est la foule qui remplit les trottoirs, au point de faire croire que toute la population est dans la rue. C'est aussi, le soir venu, l'illumination des grandes artères par des cordons de lampes électriques rapprochées de dix mètres en dix mètres. On se croirait sous un plafond de grand hôtel. Ce sont, à vrai dire, les illuminations de Noël qui ont été conservées à l'occasion du plébiscite et en l'honneur des Sarrois de l'étranger qui reviennent pour le vote dans leur « patrie allemande ».

Ceux du Reich se sont bien résignés. Peut-être ! Mais, en Sarre, ils ont un certain nombre, de jour en jour plus important paraît-il, à regimber, sous la direction de Johan Hoffmann et dans les rangs de l'Union populaire allemande, pour la communauté chrétienne sociale. Avec les troupes socialistes et communistes du Front de la Liberté dirigé par Max Braun, cela peut contrebalancer les forces du Front allemand.  
En somme, on le voit, la question semble aujourd'hui être devenue : « Pour ou contre Hitler ». Et c'est pour-



VOICI, A LEUR ARRIVÉE A LA GARE DE SARREBRÜCK, LES TROIS CENTIS MEMBRES DES BUREAUX DE VOTE QUI VIENNENT DE LA SUISSE, COMME TROIS CENTIS AUTRES SONT VENUS DE HOLLANDE. (Ph. N.Y.T.)

## Pour le record du monde de vitesse en auto



LE BELGE « OUBAU-BLEU », DR. DIR. MALCOLM CAMPBELL, QUI VA SAUTER SUR LA PLAGE DE DAYTONA AU RECORD DE VITESSE (Ph. Keystone.)

## La première femme pilote de ligne aux Etats-Unis



MISS HELEN RITCHEY est la première femme pilote de ligne des Etats-Unis. On la voit ici photographiée lors de son premier voyage à l'aérodrome de Washington.

## BILLET PARISIEN

### LE REFUS DE L'ALLEMAGNE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 11 JANVIER (Minuit).  
M. Pierre Laval se rend à Genève, au lendemain du refus de l'Allemagne de se faire représenter au Conseil de la Société des Nations, pour y discuter les décisions à appliquer après le plébiscite de la Sarre. Ce refus montre que le III<sup>e</sup> Reich n'a pas changé d'avis quant à une collaboration utile avec l'institution de Genève. S'il multiplie les ouvertures à la France, ce n'est pas parce qu'il veut se rapprocher de la Société des Nations. C'est précisément pour échapper à la loi internationale qu'il tente de nous nous éloigner nous-mêmes de la politique de coopération qui est l'essence même de l'établissement genevois.  
L'Allemagne hitlérienne revendique, on le sait, l'égalité des droits en matière d'armement. Dans sa pensée, cette égalité signifie qu'elle aura le droit de déchirer les clauses des traités qui lui imposent certaines limitations et de réarmer autant que bon lui semblera. Quelles que soient les déclarations pacifistes des dirigeants nazis, jamais ils ne perdent de vue ce but de leur action. A Genève, ils ont sur un mauvais terrain pour atteindre ce but ; ils préfèrent s'abstenir d'y paraître, quitte à endormir la méfiance de l'étranger par des tirades où ils affirment leur amour de la paix.  
En tout cas, le refus opposé à l'ambassadeur de Grande-Bretagne est significatif. Ils ne veulent pas, contrairement aux illusions qui sont nées à cet égard en Angleterre et en Amérique, de compromis dans l'affaire du désarmement. C'est l'égalité, c'est-à-dire le réarmement, qui, seule, obtient leurs suffrages. Il ne faudrait donc pas fonder des espoirs exagérés sur les efforts communs qui seront déployés à Genève ou ailleurs par la France et l'Italie pour ramener l'Allemagne dans la Société des Nations.  
Aussi bien, l'Allemagne, en signifiant son refus à l'Angleterre, a obéi à une autre considération : elle ne veut envisager qu'une hypothèse, le retour de la Sarre à la patrie allemande. Elle ne s'associe aux pourparlers du Comité des Trois qu'en spécifiant qu'elle ne pouvait considérer d'autre cas. Il lui importe donc assez peu de nommer un délégué qui pourrait être amené à collaborer à l'exécution d'un acte de Sarrois hostile à l'Allemagne hitlérienne.  
Si pareille éventualité se produisait, le régime nazi couvrirait les plus grands risques. Celui-ci met donc tout en œuvre pour la conjurer ; le propagande affrondie à laquelle il se livre est le fait d'un gouvernement qui défend son existence. Ce refus de discuter le verdict même des Sarrois précède de ce fait d'espérer.

## Pour et contre la stabilisation de la livre

Londres, 11 janvier. — L'aspect monotone des entretiens franco-britanniques, qui se déroulent à Londres, lors du prochain voyage de MM. Laval et Flaminio Piccoli, attire aujourd'hui l'attention de la presse anglaise.  
Les journaux sont convaincus que la conclusion d'une entente sur la stabilité générale des devises est, à l'heure actuelle, beaucoup plus souhaitable que probable.  
Seul le Daily Herald est d'un avis opposé. « Le gouvernement britannique, écrit notamment l'organe travailliste, est devenu plus favorable à la stabilisation ; il s'inquiète, en effet, des signes qui tendent à démontrer de plus en plus que le redressement économique intérieur a dépassé ou, tout au moins atteint, le point maximum. Pour diminuer davantage le nombre des chômeurs, une reprise du commerce extérieur apparaît donc comme indispensable. Et cette reprise, la stabilisation pourrait la faciliter. Quant aux Etats-Unis, on a lieu de croire qu'ils regardent désormais, la stabilisation d'un meilleur œil, à cause de la nécessité où se trouve leur gouvernement de lancer de vastes emprunts pour financer le déficit budgétaire et les programmes de travaux publics du président Roosevelt. »  
« On considère donc que toutes les circonstances se prêtent à la réouverture des négociations qui avaient abouti à une fin si désastreuse, lors de la Conférence mondiale. Comme mesure immédiate, on suggère probablement la conclusion d'un accord fixant un taux provisoire de stabilisation auxquels trois devises seraient maintenues pendant une période d'essai par le fonds d'égalisation des changes. »  
Mais l'ensemble des journaux ne manque pas de faire ressortir l'importance des obstacles qu'un plan de cette nature rencontrerait sur sa route.  
« Un accord entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ne suffit pas par lui-même à résoudre le problème, souligne le Financial News. La question de la dévaluation des devises restera pendante. »  
« Il semble acquis que les deux ou trois devises de valeur stable de la livre sterling et du dollar pourra être déterminées. Mais les taux que les pays rattachés au métal jaune choisissent alors, seront peut-être défavorables au commerce britannique, ce qui risquerait de provoquer une dévaluation de la livre sterling. »  
« Il est évident, précise le News Chronicle, que le gouvernement des Etats-Unis n'est pas encore prêt à stabiliser. »  
« Quant à nous, notre retour à l'or doit être subordonné à l'assurance catégorique que le fonctionnement de l'établissement futur sera beaucoup plus avisé et beaucoup plus conforme à l'intérêt de l'ensemble des nations que celui de l'établissement passé. »  
« Les milieux les mieux informés, conclut enfin le Financial Times, font ressortir que la politique du Cabinet de Londres n'a pas subi le moindre changement depuis le jour encore récent, où le chancelier de l'Echiquier a déclaré que dans les circonstances actuelles, il est impossible d'envisager la stabilisation de la livre sterling. »

## M. Prouharam semble très compromis dans l'affaire Poulmer

Paris, 11 janvier. — M. Montfillet avait été chargé par la Commission d'enquête de présenter un rapport d'information sur le docteur de la Grèce de Poulmer. Il a exposé ce celui-ci, soulignant à huit ans de travaux forcés et six ans d'interdiction de séjour, le 23 novembre 1937, devant les députés de cette législature, rester toute sa vie à la Cour d'Or, le 27 octobre 1937, une première demande de grâce était formée par M. le Procureur de la République, M. Prouharam, à M. Mouton, directeur des grâces, dont voici le texte :  
« Mon cher ami, je te serais reconnaissant de combiner la peine de Poulmer en huit ans de réclusion (au lieu de huit ans de travaux forcés) ? Il a été condamné, à un titre de peine, dit le docteur Maria, et il a vraiment été frappé un peu fort. Cordialement. Signé : Prouharam. »  
C'est à la suite de cette lettre qu'un premier décret de grâce du 31 décembre 1937 est intervenu, commuant, suivant l'indication de M. Prouharam, en réclusion d'égal durée le reste de la peine de travaux forcés.  
Au 1<sup>er</sup> décembre 1938, nouvelle demande de grâce, ayant pour motif, cette fois, le très grave état de santé de Poulmer. Cette deuxième demande est également transmise par M. Prouharam.  
Le rapporteur a conclu qu'en vertu des responsabilités fort graves énumérées, sur lesquelles la Commission avait le devoir de faire à plus complète lumière. Il a proposé l'adoption de cinq témoins :  
1<sup>o</sup> M. Prouharam, 2<sup>o</sup> M. Marcel Martin, sous-directeur de la Casse départementale des Assurances sociales de Seine-et-Oise, indiqué hier par M. Prouharam, dans une lettre communiquée à la presse, comme étant intervenu auprès de lui pour lui demander d'agir en faveur de Poulmer ; 3<sup>o</sup> M. Mouton, qui, en sa qualité de directeur des grâces, a reçu les lettres de M. Prouharam et a déposé à son tour ; 4<sup>o</sup> Le médecin de la prison de Melun, pour s'expliquer sur les certificats médicaux ; 5<sup>o</sup> M. René Beaumont, ministre de la Justice au moment du décret de grâce du 31 septembre 1937.

## Pour faire connaître les vins de France :



LE PROFESSEUR PORTMANN, sénateur de la Grèce, qui va faire une série de conférences aux Etats-Unis, sur les qualités alimentaires et hygiéniques des vins de France.

## L'Office National du Tourisme va être expulsé

En 1939, l'Office National du Tourisme signa avec la Société de l'Hôtel de Ville, propriétaire de ce magnifique immeuble au Champs-Élysées, un bail de quatre ans, moyennant 100.000 francs par an.  
Par la suite, après avoir demandé une réduction du loyer, l'Office National du Tourisme cessa de payer les loyers. En juillet dernier, le Tribunal de Commerce, en référé, ordonna l'expulsion de l'Office dans un délai de trois mois.  
La Cour de Paris a confirmé le jugement, qui devait donc être exécuté par l'organisme officiel qu'est l'Office National du Tourisme ou devant lequel il a lieu, comme de tous les étrangers, pour s'établir pas vu par un juge.



A Taverne de quelques Sarrois habitant l'Amérique du Sud, venus pour voter, des partisans du Front allemand et du « statu quo », se sont heurtés près de la porte. La police mondiale, comme le montre notre photo, a été obligée d'intervenir.

## LE FEU DÉTRUIT LE CHATEAU D'AVENAY

Cas, 11 janvier. — Vendredi soir, un violent incendie dû à un feu de cheminée, qui a couru toute la journée, a détruit le château d'Avenay, près d'Arras. Par suite du manque d'eau, on n'a pu que sauver une alle et une ferme voisine. Les dégâts sont considérables.  
Que dit le propagande pour le retour au Reich, par ses textes et ses illustrations ? « La Sarre est allemande et doit le rester. » « Ils sont morts pour vous » signifie cette image où se dresse le spectre d'un soldat «...et vous les trahirez ! »  
L'Union des Commerçants a fait poser une affiche que l'on voit dans quelques magasins et qui proclame aussi que la Sarre doit rester allemande. Dans cette vitrine j'en vois plusieurs, mais, tout à côté, en lettres plus grandes : « Voyez mes prix d'un colossal bon marché ! »  
(Lire la suite page 2.)